



# FORESTVILLE

PER SYLVAM - PAR NOS FORÊTS  
1, 2<sup>e</sup> Avenue, Forestville (Québec) GOT 1EO

## APPEL D'OFFRES VIDANGE DES BOUES DES ÉTANGS AÉRÉS # 20220518-11h

La Ville de Forestville demande des soumissions pour la vidange des boues de ses étangs aérés # 1 et # 2. Ces travaux consistent sommairement, sans s'y limiter, à exécuter les activités suivantes :

- Mobilisation et démobilitation des équipements
- Extraction des boues des étangs aérés par méthode active (déshydratation, boues liquides, autres);
- Transport et disposition des boues jusqu'aux sites de valorisation ou lieux d'enfouissement technique (LET) ou lieux d'enfouissement sanitaire (LES) ou site de compostage ou autres lieux appropriés et accrédités;
- Transport des débris récoltés suite au tamisage des boues jusqu'au site de disposition approprié et accrédité;
- Remise en état et nettoyage du site après les travaux;
- Tests d'étanchéité des étangs # 1 et # 2 avant et après les travaux.

**Note** : Il est de la responsabilité et au choix de l'Entrepreneur de déterminer les sites de disposition et de présenter les preuves d'autorisation de disposition associées.

Les documents de soumission sont disponibles sur le SEAO qui détermine leurs conditions d'émission.

Les propositions adressées à la soussignée seront reçues avant **11 heures**, le **18 mai 2022** à l'adresse suivante :

Ville de Forestville  
Soumission # 20220518-11h  
1, 2e Avenue  
Forestville (Québec) GOT 1EO

**Ou** par voie électronique par le biais du SEAO avant la date de fermeture. Les soumissionnaires doivent s'assurer eux-mêmes que leurs documents sont bien déposés conformément aux exigences du devis et de cet appel d'offres. La Ville n'est pas responsable de l'acheminement des soumissions. Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour à compter de **11 h 05**.

La date limite pour le dépôt d'une plainte concernant le processus d'adjudication visé par le présent appel d'offres est le **9 mai 2022**.

Seules seront considérées les soumissions qui sont présentées par des fournisseurs ayant un établissement au Québec ou dans un territoire visé par un accord intergouvernemental de libéralisation des marchés applicable à la Ville.

La Ville n'encourt aucune responsabilité du fait que les avis écrits ou documents quelconques véhiculés par système électronique soient incomplets ou comportent des erreurs ou des omissions. En conséquence, tout soumissionnaire doit s'assurer, avant de présenter son offre, d'obtenir tous les documents reliés à cet appel d'offres.

Pour tout renseignement administratif ou technique concernant cet appel d'offres, bien vouloir vous adresser par écrit à la soussignée et responsable pour la Ville, à l'adresse suivante : [dg@forestville.ca](mailto:dg@forestville.ca).

La Ville de Forestville ne s'engage à accepter ni la meilleure ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Forestville, ce 21<sup>e</sup> jour du mois d'avril 2022.

Dominique Tremblay, directrice générale